

<b>Secteur :</b>	Administration publique
<b>Sous-secteur :</b>	
<b>Classification de l'industrie :</b>	
<b>Type de réserve :</b>	Traitements national (Article 1102) Traitements de la nation la plus favorisée (Article 1103)
<b>Mesures :</b>	22 U.S.C. §§ 2194(a), 2194(b) et 2198(c)
<b>Palier de gouvernement :</b>	Fédéral
<b>Description :</b>	<u>Investissement</u>
	Les assurances et garanties d'emprunt consenties par l'Overseas Private Investment Corporation ne sont pas offertes à certains étrangers ni à certaines entreprises étrangères ni à certaines entreprises nationales sous contrôle étranger.
<b>Élimination progressive :</b>	Néant